11179 - L’usage d’une carte de crédit pour effectuer un retrait d’argent

question

Les banques délivrent à leurs clients des cartes dites Visa. Grâce à ces cartes, les clients peuvent retirer des sommes à la banque, même si leurs comptes n’étaient pas suffisamment approvisionnés au moment du retrait. Mais le client doit rembourser la banque au bout d’une période déterminée. A défaut d’un règlement dans les délais requis, la banque peut exiger un surplus qui dépasse le montant retiré par le client. Pourtant celui-ci verse à la banque une somme annuelle en échange de l’usage de ladite carte… J’espère que vous m’expliquerez ce qu’il en est de l’emploi de cette carte… Puisse Allah vous récompenser par le bien.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Cette opération est interdite puisque le client s’engage à payer des intérêts au cas où il ne réglerait pas ses créances dans les délais requis. Ce qui est un engagement invalide, même si le client croit fortement qu’il pourra régler avant l’expiration du délai, puisqu’il peut arriver une situation qui le rende incapable de le faire. Il s’agit d’une affaire qui concerne le futur et personne ne sait ce qui va lui arriver dans le futur. Conclure une opération de cette manière est interdit. Allah le sait mieux.